

Curiosité

St-Léonard : terre de pèlerinage

La ville de Saint-Léonard immortalise le nom de son fondateur, hermite vivant dans la forêt de Pauvain au début du VI^{ème} siècle. C'est une ville de pèlerinage qui s'est particulièrement développée à partir du XI^{ème} siècle, lorsque la renommée de Léonard, patron des prisonniers a atteint tous les pays d'Europe. Elle bénéficie de la popularité du pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle et devient une étape privilégiée sur la route de Vézelay à l'Espagne. Ainsi, la collégiale romane (XI^{ème} siècle - XIII^{ème} siècle) demeure le magnifique témoin de ce succès.



St-Léonard : Une intense activité liée à la force motrice de l'eau

Dès l'antiquité, la force motrice de l'eau est utilisée, mais ce n'est qu'à l'époque médiévale que les moulins connaissent un véritable essor dans notre région. Sur la Vienne et le Tard, de nombreux moulins se sont installés : moulins à farine, moulins à Tan (qui broyaient les écorces de chêne et de châtaigner jusqu'à l'obtention d'une poudre utilisée pour le tannage des cuirs), tanneries, papeteries et plus tard au XIX^{ème} siècle les fabriques de porcelaine. Dans les années 1950, la vallée de la Maulde est aménagée en une succession de 8 barrages hydroélectriques.



En chemin :

- Site naturel à la confluence de la Maulde et de la Vienne ;
- Site ancien d'implantation humaine ;
- Oppidum de Villejoubert sur la rive gauche de la Maulde ;
- Ancien prieuré de l'Artige ;
- Les moulins de l'Artige.



HEBERGEMENT / RESTAURATION

Information et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme de Noblat

Contact : 05 55 56 25 06

En savoir plus sur la Haute-Vienne sur le site
www.tourisme-hautevienne.com ou 05 55 79 04 04

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritiques, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site randonnée : www.randonnee-hautevienne.com
ou au tel : 05 55 79 04 04

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou le 112



Cette fiche randonnée est également consultable et téléchargeable sur le site www.randonnee-hautevienne.com. Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT...).

Crédit photo : CDT 87, D. Guillemain

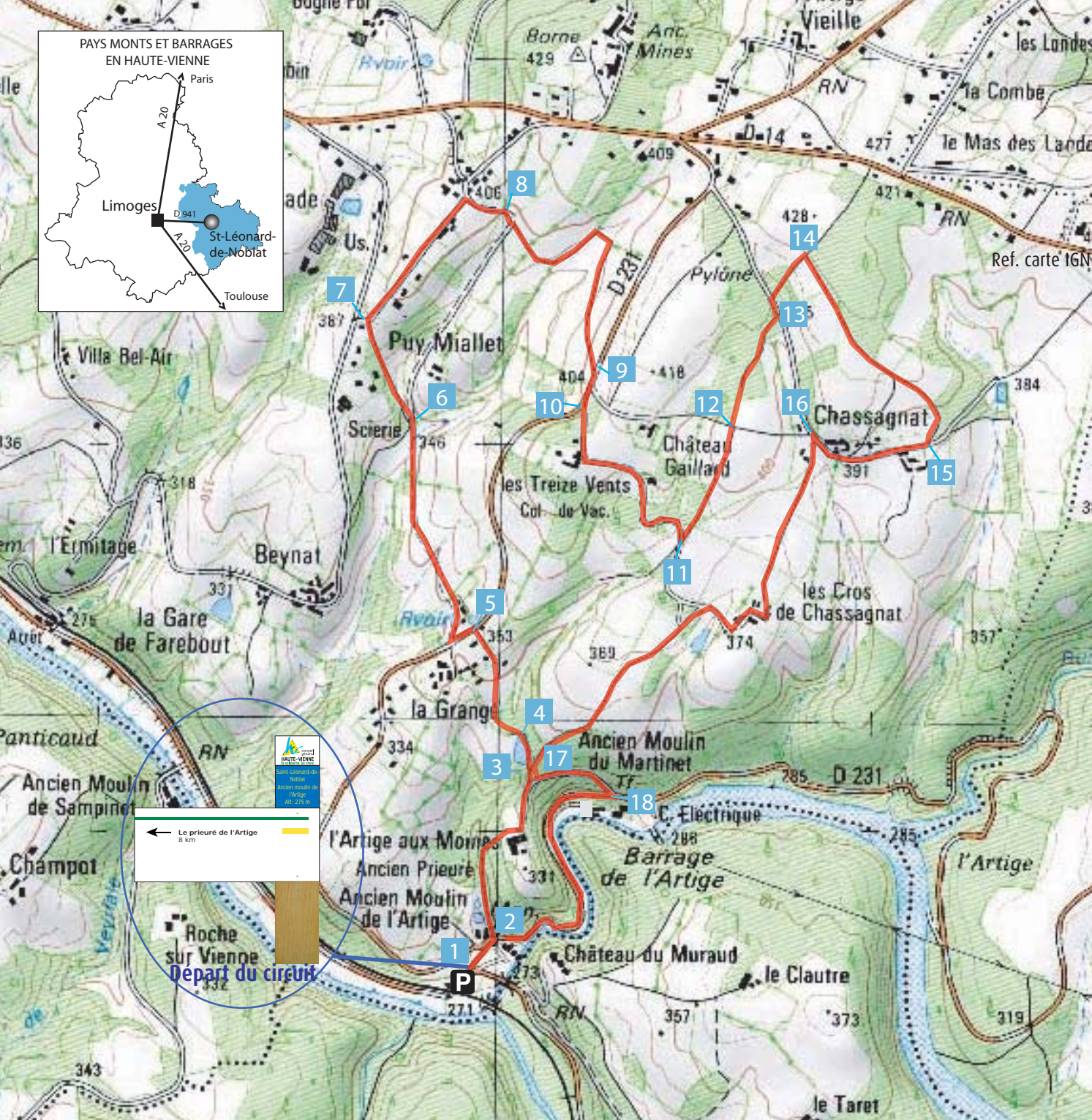
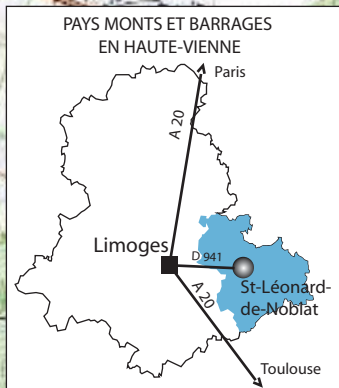


SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT
Circuit "le Prieuré de l'Artige"
2 h 15 - 8 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

PAYS MONTS ET BARRAGES
LAC DE VASSIÈRE



Info pratique

Accès : A 21 Km de Limoges sur la D 941, puis la D 39.

Départ : Sur la D 39 au pied du château de Muraud, après le pont sur la Maulde, au moulin de l'Artige.

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé
2 h 15	8 km	jaune	moyen	135 m

				Continuité d'itinéraire		Changement de direction
Les pratiques accessibles				Mauvaise direction		

Itinéraire

- 1 Passez le pont et tournez à droite en passant devant le moulin de l'Artige.
- 2 Prendre ensuite le chemin qui monte à gauche de la stèle.
- 3 Au carrefour suivant, continuer tout droit et emprunter le chemin qui longe le petit étang.
- 4 Gravier l'allée puis tourner à droite. Ce chemin vous conduit sur la route de la Grange au dessus du village.
- 5 A l'embranchement, prendre à gauche puis à droite 50 m plus loin.
- 6 Au croisement suivant, continuer tout droit le chemin abrupt. Vous arrivez sur la route de Miallet.
- 7 Tourner à droite. Longer la route et prendre à droite après une haie de lauriers.
- 8 Prenez ensuite le chemin de terre, sur la gauche entre deux prés.
- 9 Débouchez sur une route que vous traversez.
- 10 Prenez la direction des Treize Vents et passer devant une ancienne colonie de vacances.
- 11 Continuer sur la petite route et dans le deuxième virage, prenez à gauche le sentier de terre.
- 12 Longez les champs et traversez un bois.
- 13 Au croisement, prenez le chemin en face.
- 14 Quelques centaines de mètres plus loin, tourner à droite et continuer dans le chemin creux.
- 15 Déboucher sur une petite route, à la sortie du village de Chassagnat. Tourner à droite et traverser le village.
- 16 Tourner à gauche, vous traversez ensuite le village Les Cros de Chassagnat. A la sortie du village, tourner à gauche et descendre le long des prés.
- 17 Au croisement suivant, prenez l'allée à gauche.
 Vous avez une vue sur le château du Muraud et sur la campagne limousine. Vous découvrirez différents villages : remarquez le village de Masléon avec son église à côté d'un château d'eau.
- 18 Arriver sur la route du barrage de l'Artige. Tourner à droite et rejoindre le point de départ.